

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mai 2015

DCM N° 15-05-28-13

Objet : Versement de subventions à des associations contribuant à l'image numérique de la Ville de Metz.

Rapporteur: M. HEULLUY

Depuis de nombreuses années, la Ville de Metz porte une stratégie de développement numérique, notamment au travers de l'aménagement numérique de son territoire, de la mise en œuvre d'applications et services mobiles, de l'animation de lieux dédiés au numérique et dans son soutien à la réduction de la fracture numérique.

Cette stratégie s'exprime également au travers du dossier LORnTECH, candidature du pôle Métropolitain du Sillon Lorrain au label French Tech, et de l'émergence d'un espace dédié à l'incubation de talents et à l'hébergement de startups au sein de TCRM-BLIDA.

Plusieurs associations ont contribué au développement des usages numériques :

- Grand Est Numérique organise tous les ans des événements qui contribuent à l'échange entre acteurs économiques et à l'innovation : GEN2 en 2014 a rassemblé plus de 400 participants issus de la Grande Région, le premier hackathon a permis de valoriser les données libérées par la ville dans le cadre de sa démarche "Open data",
- Graoulab exploite au sein de TCRM-BLIDA un fablab qui permet à un large public de se retrouver pour concevoir et imprimer en 3D des objets,
- Tous-Branchés.com organise régulièrement des ateliers de type écrivain numérique au cours desquels les publics en difficulté avec l'outil numérique sont assistés dans leurs démarches administratives ou dans leur recherche d'emploi, dans les quartiers de Bellecroix, la Patrotte ou Borny (pour mémoire, cette association a fait l'objet d'une subvention lors du Conseil Municipal d'avril 2015 prenant en compte cette activité).

Ces associations poursuivront ces activités en 2015, en ligne avec les objectifs stratégiques de la Ville de Metz en matière de développement numérique.

Dans ce contexte, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 10 000 euros à Grand Est Numérique, notamment pour le soutien à l'organisation de deux hackathons,
- 2 000 euros à Graoulab, pour sa contribution à l'animation du site TCRM-BLIDA,

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU les actions menées par les associations pour promouvoir le numérique sur le territoire messin,

CONSIDERANT l'importance des actions planifiées en 2015 par ces associations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** des subventions pour un montant total de 12 000 euros aux associations suivantes :
 - Grand Est Numérique 10 000 euros
 - Graoulab 2 000 euros
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions d'objectifs et de moyens, de partenariat, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de conditions d'utilisation ainsi que la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Conseiller Délégué,

Bernard HEULLUY

Service à l'origine de la DCM : Mission Ville numérique
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ